



## Réunion avec les président(e)s des sous-sections

Avant l'assemblée générale, les participant(e)s à cette réunion annuelle statutaire, qui fait l'objet d'un procès-verbal disponible au secrétariat, ont discuté avec les membres du comité de la vie du club durant l'année écoulée ainsi que des questions relatives à la gestion des sous-sections et de leur relation avec la section-mère.

## Procès-verbal de l'assemblée générale d'automne du 27 novembre 2019

### **1. Accueil, adoption de l'ordre du jour**

L'assemblée est ouverte à 20 heures. Après les salutations d'usage, Jean Micol relève la présence d'anciens présidents de la section des Diablerets qui portent le bredzon. Pour que l'assemblée se déroule normalement, le président propose de nommer scrutateurs Michel Demenga, Alain Coudray, Pierre Aubert et Jean-Louis Viguet. L'AG accepte à l'unanimité.

### **Compliments, gratitude, information, décès.**

Jean Micol remercie les président(e)s des sous-sections d'avoir participé à la réunion annuelle avec le comité, ainsi que l'ensemble des membres présents de leur intérêt pour la vie du club. La liste des membres excusés est annexée au présent PV.

Jean lit la liste des membres récemment décédés. Il demande à l'assemblée de se lever et d'accorder une minute de silence en leur mémoire.

### **Adoption de l'ordre du jour**

Jean présente l'ordre du jour et le soumet à l'assemblée. Il est accepté à l'unanimité. Les listes de présence sont complétées par les clubistes présents. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer (81 membres ont signé les listes de présence).

### **2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 avril 2019**

Le procès-verbal de l'AG de printemps 2019 a été publié sur le site web. L'assemblée ne formulant aucune objection, le PV est approuvé à l'unanimité moins 3 abstentions.

### **3. Communications diverses du comité**

#### **3.1. Cours de ski 2020**

Après l'annulation des cours de ski 2019, une enquête a été menée auprès de nos membres cet été. Celle-ci a non seulement montré un grand intérêt de la part de nos membres pour cette formation, mais a aussi mis en évidence que seuls 3 moniteurs avec des formations répondant aux exigences correspondant à ce type de cours, étaient disposés à encadrer ces cours. Dès lors, la décision fut prise de confier cette activité à des encadrants professionnels, en l'occurrence le bureau des guides des Alpes Vaudoises de Leysin.

Aussi il a été convenu que le bureau des guides met en place un site web pour l'inscription à la formation qui se déroulera sur 3 journées au prix de Fr. 288.- par personne, forfait de remontées non inclus. Les inscriptions sont ouvertes dès ce jour et se terminent au 15.12. Les activités auront lieu en priorité dans les stations adhérentes du Magic Pass.

Les avantages de cette formule sont les suivants : a) réservation de la disponibilité des CdC pour les sorties en ski de randonnée et b) responsabilité entièrement confiée à des professionnels externes. Cet accord a été conclu pour une opération pilote en 2020 et sera reconduite si le bilan de fin de saison s'avère positif.

#### **3.2. Elections**

L'assemblée étant appelée au point 7 de l'OJ à élire son président, Jean Micol informe dès à présent qu'il est temps pour lui de passer la main. A cette fin, une collaboration a été menée avec Nicolas Lemmin, à la suite de son élection au comité en tant que vice-président, pour l'introduire

dans la marche de la section, l'intégrer au fonctionnement du CAS et ainsi préparer la succession. Aussi, confiant dans les capacités de Nicolas, au comité, Jean présentera celui-ci aux suffrages de l'assemblée pour présider la section à partir de 2020.

#### **4. Informations des sous-sections, de certains groupes et commissions**

La parole est donnée aux président(e)s ou responsables des sous-sections, des commissions et des groupes.

##### **- Sous-section de Morges**

Vannoza Gauthier, présidente, salue les membres présents. Elle rend compte du bon fonctionnement de la sous-section. Elle relève en particulier l'augmentation du nombre de chefs de course et de courses proposées. Elle informe de la démission de Elisabeth Régamey du poste de secrétaire. Marion Moriggia, préposée de la cabane, souhaite également mettre un terme à son mandat

Les statuts de la sous-section ont été révisés et approuvés à l'AG d'automne. Vannoza remercie la section de Lausanne pour sa contribution.

La sous-section participe à des activités jeunesse organisées par Lausanne, le groupe des jeunes étant réduit.

##### **- Sous-section de Payerne**

Dominique Grobéty, président, salue l'assemblée et relève que 2019 a été une bonne année avec 59 sorties et 300 participations sans qu'aucun accident ne fut à déplorer. L'activité de jumelage avec le CAI Rondo se poursuit de belle manière avec une randonnée commune de 4 journées.

Dominique exprime sa satisfaction quant à la réalisation de la reconstruction de la cave à fromage du chalet des Grands. Le coût total s'est élevé à Fr. 35'000, compte tenu d'une surprise relative au fondement des murs porteurs. Il remercie les généreux donateurs : la fondation des alpages du Trient pour un montant de Fr. 30'000.- et le fonds suisse pour la sauvegarde des paysages (FSP) pour Fr. 5'000.- par. Les membres de la section ont apporté une contribution magnifique au travers des 114 journées de bénévolat. L'inauguration de la cave s'est déroulée de belle manière le 28.09 avec une présence nombreuse.

Dominique indique que le règlement de fonctionnement du chalet a été mis à jour et soumis à l'AG. Il doit être encore finalisé. Il remercie la section-mère pour son assistance.

Pour conclure Dominique indique qu'un calendrier des courses 2020 fourni a été approuvé par l'AG de la sous-section. Il remercie la section-mère et le secrétariat pour la bonne collaboration.

##### **- Sous-section de Vallorbe**

Jean Micol lit le message transmis par Frédéric Nicod, président, empêché de dernière minute : « Dans l'ensemble tout se passe bien et l'ambiance est bonne au sein de la sous-section et du comité. Cependant, notre caissier a démissionné et nous sommes donc à la recherche d'un nouveau. Nous avons un nouveau chef de course (CdC) plusieurs personnes ont prévu de faire le cours de CdC prochainement. C'est une bonne nouvelle, en raison de plusieurs CdC qui arrêtaient gentiment (souvent pour raison d'âge) après de nombreuses années et que cela devrait nous permettre d'étoffer le programme de la sous-section.

Nous sommes en train de mettre ne place le système de réservation des cabanes du CAS pour notre cabane du Mont d'Or. Ce système semble aussi adapté pour nous et devrait donc donner satisfaction et simplifier le travail du responsable réservations. Une poutze est prévue (en principe au mois de juin) à la cabane du Mont d'Or, la falaise proche ayant par le passé été malheureusement utilisé comme déchetterie.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement la sous-section de Payerne pour la journée d'inauguration de la cave à fromage au chalet des Grands. J'ai passé une excellente journée et ne manquerai pas d'y remonter et ai prévu d'y faire une sortie de la sous-section ».

##### **- Sous-section de Château d'Oex**

Marie-Pierre Chappalley, présidente, relève que sa première année de présidence fut une période riche et intense. La section compte 150 membres dont 43 appartiennent au groupe jeunesse, un très beau succès.

Au cours de l'année, plusieurs dossiers ont été traités, en particulier la mise en place d'une meilleure structure pour le groupe jeunesse. De même, les conditions de sécurité des activités des jeunes ont été renforcées avec la mise en place d'une carte sécurité.

Les procédures pour structurer les sorties ont été renforcées, la sous-section insistant sur la nécessité que le chef de course connaisse les personnes qu'il accompagne en sortie.

Marie-Pierre salue la participation élevée des membres aux assemblées de la sous-section, témoignant de l'intérêt des membres pour son fonctionnement. Aucun changement au comité n'est à signaler pour 2020. Elle saisit l'occasion pour remercier le secrétariat pour son engagement et sa disponibilité.

- **Station de secours du Pays d'Enhaut.**

Janry Morier, chef de la station de secours, indique que l'année 2019 a été riche en événements, avec en particulier, plusieurs évacuations préventives, 1 accident d'avalanche et un crash d'avion qui a occasionné 2 décès.

Avec un effectif de 42 personnes, la station compte maintenant 2 femmes dans ses rangs.

Janry remercie la section pour son soutien de Fr. 200.- au SARO. Il attire cependant l'attention de l'assemblée sur les difficultés pour son financement de celui-ci ainsi que des stations de secours et ce, en dépit (ou à cause) d'une augmentation de 38% des interventions en 2018. Dans ces conditions, nombre de secouristes ne sont plus défrayés correctement pour leur temps et utilisent très souvent leur matériel privé. Particulièrement touchés sont les conducteurs de chiens d'avalanche. Il souhaiterait que la contribution financière des sections soit augmentée.

- **Commission d'alpinisme.**

Susy Wagnières, présidente, présente 3 slides récapitulant l'activité des 3 dernières années, les actions majeures en 2019 ainsi que le programme des formations pour CdC. En légère baisse par rapport à 2018, les activités ont cependant rassemblé davantage de participants. Susy relève également que 10 nouveaux CdC toutes activités confondues ont été formé(e)s en 2019. Ces informations figurent dans la présentation annexée au présent PV.

- **Commission de la bibliothèque.**

Christian Hubert, président, lit le message adressé à l'assemblée, figurant in extenso dans la présentation annexée. Il relève les défis auxquels la bibliothèque est confrontée : faible fréquentation des stamms, faible nombre de locations, ainsi que les mesures proposées pour réorganiser la location des ouvrages.

- **Commission de la buvette.**

Pierre Grossen, président, lit le message adressé à l'assemblée, figurant in extenso dans les annexes du PV. La faible fréquentation et l'annulation de certains stamms, la recette misérable de certaines soirées sont des facteurs de démotivation pour les bénévoles de la commission. En plus de son souhait de remettre son mandat, il souhaite rencontrer le comité pour discuter des mesures à prendre dès le début 2020.

- **Commission de l'environnement.**

Dans sa présentation de 2 slides, annexée au PV, Séverine Evéquoz, présidente, précise les objectifs et le plan d'action pour encourager les sorties en transports publics (TP). Le groupe de travail Mobilité et Climat ambitionne de faire en sorte que 50% des activités soient réalisées en TP à l'horizon 2021. Une première étape sera la mise en exploitation d'une nouvelle fonctionnalité « mobilité douce » dans Go2top.

- **Commission de l'immeuble.**

Nicolas Lemmin, président, informe des travaux de la commission en 2019 en vue de planifier la nécessaire rénovation de l'immeuble sur une période 2020-2030. Ainsi, après la réalisation d'un rapport CECB +, une analyse d'état a été transmise au comité avec une demande d'un budget de Fr. 30'000 pour la réalisation d'une étude amiante et la digitalisation des plans de l'immeuble. La présentation est annexée au présent PV.

- **Commission des cabanes.**

Les différentes options pour installer des panneaux photovoltaïques à Trient (en aval de la terrasse, toit du nouveau bâtiment) n'ayant eu l'agrément de la commission cantonale de construction du VS, la décision a été prise de mener une réflexion sur la rénovation de la toiture du bâtiment historique et l'opportunité d'y placer des panneaux solaires. Ce projet serait assorti d'une amélioration de l'isolation, d'une mise aux normes des chemins de fuite et du traitement des eaux usées. Un budget de Fr. 29'000 est ainsi prévu au budget 2020. La présentation détaillée est annexée au présent PV.

## **5. Présentation et adoption du budget 2020**

En présentant les détails du budget 2020, Yann Piguet, trésorier, rappelle les défis auxquels la section fera face en 2020. Ce budget a été publié sur le site internet de la section et mis à disposition de l'assemblée sous forme papier. La présentation de Yann figure en annexe du PV. Les évolutions majeures sont les suivantes :

- Revenus de cotisations : inchangée à Fr. 345'000 en 2020. S'élevant à ce jour à Fr. 346'300 pour 2019, la prévision 2020 semble quelque peu conservatrice.
- Frais administratifs sont en légère baisse avec des frais de personnel stabilisés.
- Visibilité de la section : le budget communication se monte Fr. 11'000 pour poursuivre l'adaptation du site et la prise en compte des propositions des utilisateurs.
- Publications : diminution du déficit grâce à une synergie annonces PM/Web : + Fr. 3'400
- Afin d'accroître l'attractivité de la section, le budget des activités augment de Fr. 4'500
- Immeuble : audit CECB+ en vue de la rénovation de la toiture : Fr. 5'500
- Cabanes : budget de fonctionnement/entretien normal. Un budget de Fr. 29'000 est prévu pour la réalisation des études de faisabilité et d'un avant-projet pour la rénovation de Trient. Un groupe de travail étudie la reconstruction éventuelle du bivouac du Mittelaletsch. A ce stade, aucun frais n'est prévu d'être engagé pour ce projet.
- Immeuble : 2 études d'un montant de Fr. 20'000 seront réalisées pour préparer la rénovation à l'horizon 2030. Des travaux seront engagés pour prolonger la durée de vie de la toiture (Fr.10'000). La situation locative favorable permet de générer un résultat de + Fr. 129'100.

Au total, après amortissements de Fr. 83'100 et allocation de Fr. 70'000 aux divers fonds, le résultat 2020 est prévu à l'équilibre avec un bénéfice de Fr. 1280. Pour mémoire, la section fait face à des remboursements de prêts NPR/LIM d'un montant annuel de Fr. 58'000.

Yann Piguet souligne que le budget 2020 prend clairement en compte les défis qui se présentent à la section et contribue logiquement au financement des stratégies mises en place pour les relever en 2020.

Jean Micol ouvre la discussion à propos de la proposition du budget 2020.

Aucune autre question n'étant formulée, Jean propose à l'assemblée d'approuver le budget. Celui-ci est adopté à l'unanimité et moins deux abstentions.

## **6. Election au scrutin de liste des comités des commissions et des groupes**

Jean Micol invite l'assemblée à approuver globalement les changements suivants :

- Cabanes. Nouveau président : Antoine Weber
- Communication. Nouveaux membres : Nadine Clément, Sylvain Pélissier, Yanick Turin, Claudio Zenger
- Environnement. Nouveaux membres : Marie Decrey, Delphine Brun, Maxime Flattet
- Fanfare du CAS-Diablerets. Nouveau membre : Maurice Colliard
- Immeuble. Président : Fabrice Decroux

Ces changements sont approuvés à l'unanimité. Jean Micol remercie toutes les personnes sortantes et félicite les nouveaux élus pour leur activité future au service de la section.

## **7. Election d'un nouveau membre du comité et d'un nouveau président pour 2020**

### **7.1. Election d'un nouveau membre au comité**

Le président Jean Micol propose à l'assemblée d'élire en tant que membre du comité :

- Antoine Weber, nouveau président de la commission des cabanes

Antoine est architecte, membre de la commission des cabanes depuis 2 ans. Il a officié en tant que vice-président en 2020.

Antoine est élu membre du comité par acclamation.

## **7.2. Election du président de la section.**

Comme annoncé au point 3.2. de la présente AG et conformément à son intention exprimée à l'AG d'automne 2019, Jean Micol, après 5 ans à la présidence de la section, ne sollicite pas un mandat supplémentaire. Avant de proposer formellement Nicolas Lemmin à sa succession, il fait appel à candidature. Aucun membre de l'assemblée ne faisant acte de candidature, il propose de confier à Nicolas la présidence de la section pour un premier mandat de 3 ans. Informant que Nicolas fera l'objet d'une présentation exhaustive dans le prochain PM, Jean Micol le présente brièvement. Architecte, marié, actif dans la préservation du patrimoine immobilier d'une fondation vaudoise, Jean relève que la prise de fonction de Nicolas sera une première depuis fort longtemps avec un homme de moins de 40 ans à la tête de la section et qu'ainsi au terme de son mandat, tous les membres du comité sont des personnes professionnellement actives avec une moyenne d'âge de moins de 40 ans.

Jean soumet la candidature de Nicolas Lemmin à la présidence de la section. Celui-ci est élu par acclamation.

Fabienne Walzer prend la parole pour rendre un vibrant hommage à Jean au terme de ses 5 années à la présidence. Elle met en avant l'engagement exceptionnel, le dévouement et la disponibilité permanents de Jean au service de la section. Fabienne rappelle sa forte volonté de moderniser la section et de rendre les relations plus conviviales. A ce titre, les améliorations apportées à Go2top, la mise en place du nouveau site web, la présence de la section sur les réseaux sociaux, l'informatisation de nos cabanes, la rénovation de nos statuts ont été, entre autres, des réalisations que Jean a soutenues et accompagnées sans relâche. Toujours prêt à donner le coup de main, Jean fut aussi un président extrêmement présent, non seulement dans les manifestations statutaires et culturelles de la section mais aussi en donnant son temps en tant que chef de course et en participant aux activités des mercredistes et jeudistes. Parfaitement au courant des dossiers, il a été un représentant dynamique de notre section dans les diverses instances du CAS Central. Au nom du comité et de l'assemblée, Fabienne remercie Jean pour sa forte contribution à la section et lui souhaite beaucoup de plaisir et de satisfaction dans sa nouvelle retraite.

Jean Micol prend la parole pour remercier Fabienne de ses propos élogieux et l'assemblée pour la confiance qu'elle lui a témoignée durant son long mandat de 5 ans. Exprimant sa chance d'avoir pu servir en tant que président du CAS-Diablerets, il met en avant le plaisir qu'il a eu tout au long de son mandat de rencontrer des personnes formidables, animées d'une volonté de partage et prêtes à donner du temps pour leur passion de la montagne. Son expérience à la présidence a été également pour lui l'occasion d'apprendre et de se remettre en question. Au comité et à la section, sous la présidence de Nicolas, il exprime ses souhaits bienveillants pour un avenir dynamique et harmonieux.

Au terme de son propos, l'assemblée a rendu hommage à Jean par une « standing ovation »

## **8. Divers et propositions individuelles.**

- Marcel rappelle que la soirée conviviale avec buffet canadien aura lieu le vendredi 13 décembre dans la grande salle à partir de 19h00. La fanfare du CAS Diablerets assurera l'animation. Il invite les membres à participer en grand nombre.
- Aucune proposition individuelle n'est présentée à l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne souhaitant prendre la parole, Il remercie chaleureusement les nombreux membres présents de leur participation et lève la séance à 21h45 en invitant l'assemblée à partager le verre de l'amitié en toute sympathie.

Lausanne, 17 décembre 2020.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Jean Micol". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the left.

Le président : Jean Micol

Pour le PV, le secrétaire général : Marcel Isler